

CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 5 AVRIL 2017 COMPTE RENDU



L'An DEUX MILLE DIX-SEPT, le 5 AVRIL à 18 h 30, le Conseil communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PODENSAC, DES COTEAUX DE GARONNE ET DE LESTIAC-SUR-GARONNE, PAILLET, RIONS dûment convoqué, s'est réuni à CADILLAC sous la présidence de M. Bernard MATEILLE, Président.

Date de convocation : 30 mars 2017

Présents : Marie-Dolorés ANGULO, Jean-Gilbert BAPSALLE, Line BARADUC, Jean-Claude BERNARD, Eliane BERRON, Christian BOYER, Dominique CAVAILLOLS, Didier CAZIMAJOU, Lionel CHOLLON, Jean-Noël CLAMOUR, Dominique CLAVIER, Jean-François DAL'CHIN, Jocelyn DORE, Mylène DOREAU, Bernard DREAU, Daniel DUBOURG, Laurence DUCOS, Dominique FAUBET, Christine FORESTIE, Maryse FORTINON, Jérôme GAUTHIER, Hervé GILLE, Michel LATAPY, Corinne LAULAN, Jean-Pierre MANCEAU, Bernard MATEILLE, Laurence MEUNIER, Guy MORENO, Patricia PEIGNEY (suppléante), Jean-Marc PENEAU, Anne-Marie PENEAU, Jean-Claude PEREZ, Maguy PEYRONNIN, Sylvie PORTA, Alain QUEYRENS, Pierre RIBEAUT, Jean-Patrick SOULE, Bruno TRENTI, Mathieu TRUFFART.

Absents : François DAURAT (Absent aux points 36 et 37, pouvoir à Laurence DUCOS), Marc GAUTHIER, André MASSIEU.

Secrétaire de séance : Jocelyn DORE.

Membres en exercice : 42
Présents au début du Conseil : 40
dont suppléants : 1
Absents au début du Conseil : 2
pouvoirs : 0

Point à l'ordre du jour	Numéro de délibération	Délibération	Sens de la décision	Résultats du vote
1	2017-109	Aménagement - Débat sur les orientations Générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU de Paillet	Les élus ont débattu les orientations générales du PADD.	/
2	2017-110	Aménagement - Demande de subventions - Etude sur la valorisation environnementale et touristique du Lac de Laromet	Le Président est autorisé à déposer des dossiers de demande de subventions pour cette étude auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, du Conseil Départemental de la Gironde et de la Région Nouvelle-Aquitaine.	UNANIMITE
3	2017-111	Bâtiments - Autorisation de signature - Achat de l'immeuble 15 Cours Xavier Moreau - 33720 Podensac	Le Conseil Communautaire autorise le Président à acquérir la parcelle située au 15 Cours Xavier Moreau à Podensac et à signer tous les actes s'y afférant.	UNANIMITE
4	2017-112	Administration générale - Actualisation de la composition des commissions	Le Conseil Communautaire approuve l'inscription des nouveaux membres des Commissions à savoir : - G. MORENO à la Commission Finances ; - M. LATAPY à la Commission Enfance- Jeunesse ; - M. GUERRERO à la Commission GEMAPI ; - M. FORTINON et M. GAUTHIER à la Commission Culture/Vie associative.	UNANIMITE
5	/	Administration générale - Transfert automatique des pouvoirs de police : opposition des maires	DELIBERATION RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR	
6	2017-113	Administration générale - Création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)	Le Conseil Communautaire créé le CLECT, pour la durée du mandat, composée de 42 membres : - Daniel DUBOURG (Abaats) - Dominique CAZIMAJOU (Podensac) - Philippe BLOCH (Bazac) - François DAURAT (Bazugue) - Didier CHARLOT (Bazugue) - Jocelyn DORE (Cadillac) - Corinne LAULAN (Cadillac) - Bernard DREAU (Cadillac) - Pierre RIBEAUT (Cadillac) - Jean-Patrick SOULE (Cérons) - Maguy PEYRONNIN (Cérons)	POUR : 39 CONTRE : 1 ABSTENTIONS : 0

7	2017-114	Administration générale - Autorisation de signature de conventions de mise à disposition de matériels et de véhicules et de conventions de prestations	Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer les conventions de mise à disposition de matériel ou de véhicule pour l'activité du Service Technique, autorise le Président à signer les conventions de prestation de services liées au Service Technique et dit que tous les crédits nécessaires seront inscrits au budget.	UNANIMITE
8	2017-115	CISPD - Approbation du Règlement Intérieur du Comité Restreint à la suite de la modification de l'intérêt communautaire	Le Conseil Communautaire approuve le Règlement Intérieur du CISPD.	UNANIMITE
9	2017-116	Culture - Autorisation de signature - Convention visant à assurer la continuité du projet d'éducation artistique et culturelle « Au fil de l'eau » sur l'année 2017	Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer la Convention visant à assurer la continuité du projet d'éducation artistique « Au fil de l'eau » et autorise le Président à percevoir les sommes liées à la réalisation de ce projet.	UNANIMITE
10	2017-117	Culture - Autorisation de signature du contrat de co-organisation du festival « Rues et Vous » avec l'association ValaRue	Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer le contrat de co-organisation du festival « Rues et Vous » avec l'association ValaRue pour un montant de 79 465€ et inscrit ces crédits au budget.	UNANIMITE
11	2017-118	Culture - Acquisition de la licence d'entrepreneur de spectacles vivants catégorie III et désignation du titulaire	Le Conseil Communautaire autorise le Président à engager les démarches pour obtenir la licence, désigne M. Jérôme GAUTHIER comme nouveau titulaire de la licence et dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget.	UNANIMITE
12	2017-119	Tourisme - Autorisation de signature de la Convention d'objectifs 2017 de l'Office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac	Le Conseil Communautaire approuve la convention d'objectifs avec l'office de tourisme du Pays de Cadillac et de Podensac et autorise le Président à la signer et à procéder au mandatement de ces sommes. Il autorise le Président à signer tous les documents relatifs à la délibération et il précise que les crédits seront inscrits au budget.	POUR : 34 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 6
13	2017-120	Tourisme - Autorisation de signature par anticipation du marché public de travaux du nouvel Office de Tourisme à Cadillac	Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer les marchés de travaux et à engager les procédures nécessaires à l'exécution de la présente délibération. Il dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget et que le Président l'informerait des résultats de la consultation en indiquant le montant des marchés et le nom des titulaires.	POUR : 32 CONTRE : 6 ABSTENTIONS : 2
14	2017-121	Enfance - Subvention de fonctionnement des multi-accueils à la société EPONYME	Le Conseil Communautaire décide d'attribuer pour l'année 2017 les subventions de fonctionnement à la Société EPONYME suivantes : - Multi-accueil d'illats : 260 169 € - Multi-accueil de Portets : 148 480 € - Multi-accueil de Preignac : 174 990 € Le Conseil autorise le Président à inscrire ces sommes au budget de la CDC.	UNANIMITE
15	2017-122	Enfance - Subvention de fonctionnement de la crèche parentale Croque-Lune	Le Conseil Communautaire décide d'attribuer une subvention de fonctionnement à la Crèche Parentale Croque-Lune de 152 374 €.	UNANIMITE

16	2017-123	Enfance - Autorisation de signature - Convention de mise à disposition des locaux du PLAJ pour la Mission Locale des Deux Rives	Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer la convention d'utilisation temporaire des locaux du PLAJ à titre gracieux avec la MLZR.	UNANIMITE
17	2017-124	Enfance - Autorisation de signature - Convention de mise à disposition des locaux du PLAJ pour l'Association "l'Atelier Expression des 2 Rives "	Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer la convention d'utilisation temporaire des locaux du PLAJ à titre gracieux avec l'association "l'Atelier Expression des 2 Rives "	UNANIMITE
18	/	Environnement - Autorisation de signature - Convention de prestation de services avec le SITA pour la réalisation de travaux de maintenance	DELIBERATION RETIREE DE L'ORDRE DU JOUR	
19	2017-125	Ressources Humaines - Adhésion au Comité d'Action Sociale (CNAS)	Le Conseil Communautaire décide de maintenir l'action sociale en faveur du personnel en adhérent au CNAS à compter de l'année 2017 et autorise le Président à signer la convention d'adhésion au CNAS.	UNANIMITE
20	2017-126	Ressources Humaines - Tableau des effectifs issu de la fusion au 1er Janvier 2017	Le Conseil Communautaire approuve la fusion des tableaux des effectifs.	UNANIMITE
21	2017-127	Ressources Humaines - Approbation du rapport égalité Femmes/Hommes	Le Conseil Communautaire approuve le rapport sur l'égalité Femmes-Hommes.	POUR : 34 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 6
22	2017-128	Fiscalité - Vote des taux d'abattement	Le Conseil Communautaire décide que les taux d'abattement appliqués pour le calcul de la taxe d'habitation seront les suivants : - Abattement pour charge de famille rang 1 et 2 : 10% (droit commun) ; - Abattement pour charge de famille rang 3 et 4 : 15% (droit commun) ; - Abattement général à la base : néant ; - Abattement spécial à la base : néant.	POUR : 38 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 2
23	2017-129	Fiscalité - Vote des taux des contributions directes	Le Conseil Communautaire fixe les taux de fiscalité ménages pour 2017 comme suit : - Taxe d'habitation : 10.22 % ; - Taxe sur le foncier bâti : 3.43 % ; - Taxe sur le foncier non bâti : 10.94 % ; Il fixe la période de réduction des écarts de taxe d'habitation, de taxe sur le foncier bâti et de taxe sur le foncier non bâti à 12 ans, les taux précédents étant appliqués sur l'intégralité du territoire en 2029. Il fixe le taux de CFE à 26.88 % et fixe la période de réduction des écarts de CFE à 5 ans, le taux précédent étant appliqué sur le territoire à compter de la sixième année. Les produits attendus seront les suivants : - Taxe d'habitation : 2 846 168 € ; - Taxe sur le foncier bâti : 835 342 € ; - Taxe sur le foncier non bâti : 126 795 € ; - CFE : 2 126 674 €. Le Conseil charge le Président de notifier ces décisions aux services préfectoraux.	POUR : 35 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 5
24	2017-130	Budget - Vote des autorisations de programme et des crédits de paiement	Le Conseil Communautaire vote le montant des AP/CP. Les reports de crédits de paiement se feront automatiquement sur les CP de l'année N+1.	POUR : 38 CONTRE : 1 ABSTENTIONS : 1
25	2017-131	Budget - Vote du budget principal	Le Conseil Communautaire accepte les propositions budgétaires du Président, il vote le budget et il charge le Président de son exécution.	POUR : 33 CONTRE : 1 ABSTENTIONS : 6
26	2017-132	Budget - Vote du budget annexe Déchets Ménagers M4 avec TVA - Périmètre ancienne CDC de Podensac	Le Conseil Communautaire accepte les propositions budgétaires du Président, il vote le budget et il charge le Président de son exécution.	POUR : 38 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 2
27	2017-133	Budget - Vote du budget annexe Déchets Ménagers M4 sans TVA - Périmètre ancienne CDC des Coteaux de Garonne et Lestiac-sur-Garonne, Paillet, Rions.	Le Conseil Communautaire accepte les propositions budgétaires du Président, il vote le budget et il charge le Président de son exécution.	POUR : 38 CONTRE : 1 ABSTENTIONS : 1
28	2017-134	Budget - Vote du budget annexe SPANC	Le Conseil Communautaire accepte les propositions budgétaires du Président, il vote le budget et il charge le Président de son exécution.	UNANIMITE
29	2017-135	Budget - Vote du budget annexe ZAE Pays de Podensac	Le Conseil Communautaire accepte les propositions budgétaires du Président, il vote le budget et il charge le Président de son exécution.	UNANIMITE
30	2017-136	Budget - Vote du budget annexe ZA de Coudannes	Le Conseil Communautaire accepte les propositions budgétaires du Président, il vote le budget et il charge le Président de son exécution.	POUR : 33 CONTRE : 0 ABSTENTIONS : 7
31	2017-137	Finances - Vote des indemnités du Percepteur	Le Conseil Communautaire décide d'attribuer l'indemnité de conseil au taux plein à M. le Trésorier public.	UNANIMITE
32	2017-138	Finances - Vote des indemnités des Régisseurs	Le Conseil Communautaire autorise le	UNANIMITE

33	2017-139	Déchets ménagers - Autorisation de signature - Convention avec l'Eco-Organisme OCAD3E	Président à attribuer l'indemnité de responsabilité aux agents en charge des fonctions de régisseur principal et suppléant d'une régie d'avances ou de recettes. Il dit que les régisseurs suppléants percevront cette indemnité au prorata de la prise en charge de la régie, et dans les mêmes conditions que les titulaires. Il précise que les taux sont fixés selon l'importance des fonds managés, en application de la réglementation en vigueur, et qu'ils seront reévalués automatiquement en fonction des changements de réglementation.	UNANIMITE
34	2017-140	Déchets ménagers - Autorisation de signature - Convention de mise à disposition d'un agent du SEMOCTOM	Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer la convention avec OCAD3E et toutes les pièces liées à la délibération.	UNANIMITE
35	2017-141	Services à la Population - Autorisation de signature - Convention de mise à disposition du terrain pour les Jardins partagés avec la Commune de Lestiac-sur-Garonne	Le Conseil Communautaire autorise le Président à signer la convention de mise à disposition d'un agent du SEMOCTOM au profit de la CDC. Il dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges seront inscrits au budget.	UNANIMITE
36	2017-142	Services à la population - Approbation des statuts de la Mission locale des deux Rives et désignation des représentants à l'assemblée générale	Le Conseil Communautaire adopte les nouveaux statuts de la MLZR et désigne ses délégués : - Daniel DUBOURG (Arbanats) - Dominique CAVAILLOLS (Barsac) - François DAURAT (Béguey) - Marie-José LEFEVRE (Budos) - Jocelyn DORE (Castillac) - Eric JAUMET (Cérons) - Marie-Laure LAFITE (Cognac) - André MASSEU (Gauliac) - Mylène DOREAU (Illats) - Philippe DUBOURG (Illats) - Jean-Marc PELLETAN (Landiras) - Joël LACOSTE (Laroque) - Guy MORENO (Lestiac-sur-Garonne) - Cécile DE GABORY (Loupjac) - Laurence DUCOS (Monprimbanc) - Jacqueline TRUET (Omest) - Jérôme GAUTHIER (Paillet) - Hervé GILLE (Podensac) - Didier CAZIMAJOU (Porcets) - Jean-Louis GAYLET (Paignac) - Jean-Dominique LALANNE (Rions) - Joséphine PELLET (Marpipère-PELLET) - Michel LATAPY (Sainte-Croix-du-Mont) - Marc GAUTHIER (Saint-Michel-de-Rieufort) - Dominique FAUBET (Virelade)	UNANIMITE
37	2017-143	Voire - Adhésion SDEEG pour le périmètre de l'ancienne CDC de Podensac et désignation des délégués	Le Conseil communautaire désigne les représentants suivants pour siéger au SDEEG : - Hervé GILLE - Dominique CLAVIER - Jean-Nobél CLAMOUR - Jean-Gilbert BAPSALE Il autorise le Président à signer les documents nécessaires à l'adhésion de la CDC et à payer la cotisation de 50 € par délégué.	POUR : 39 CONTRE : 1 ABSTENTIONS : 0
Questions diverses				- PETR : le préfet a rapporté son arrêté d'extension de périmètre mais le Conseil aura à se prononcer pour ne pas paralyser leur action

A. Podensac, le 18 Avril 2017

Le Président,
Bernard MATYELLE

